

# **SOFIGIB, UNE SOLUTION AU FINANCEMENT DES PME/PMI AU BURKINA FASO**

# Dénomination et siège social

❖ **Dénomination sociale :**

Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina (SOFIGIB)

❖ **Date de constitution :**

06 janvier 2006

❖ **Date d'agrément** (Commission Bancaire de l'UMOA):

31 décembre 2007 (en qualité d'Etablissement Financier à caractère bancaire)

❖ **Adresse du siège social :**

981, Avenue Kwamé N'Krumah

11 BP 1345 CMS Ouagadougou 11

Tél. : (+226) 25 30 03 32/ 25 30 03 33

Fax : (+226) 25 30 03 35

Email : [sofigib@fasonet.bf](mailto:sofigib@fasonet.bf)

Site Web: [www.sofigib.bf](http://www.sofigib.bf)

# Capital et actionnariat

- ➔ Le Capital de la SOFIGIB est d'un milliard deux cent millions ( 3 200 000 000) FCFA.
- ➔ **Composition de l'actionnariat :**
  - ❖ Etat burkinabé par l'intermédiaire du Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social (FBDES) ;
  - ❖ Treize (13) Banques burkinabé ;
  - ❖ Trois (03) Etablissements Financiers burkinabé (Fidelis Finance Burkina Faso , Alios Finance Burkina, SOBCA);
  - ❖ La Société Burkinabè d'Equipement (SBE);
  - ❖ La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) ;
  - ❖ La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ;
  - ❖ La Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR).

# Politique générale , objet social, mission et objectifs de la **SOFIGIB**



## Politique générale :

- ❖ La politique générale consiste à gérer des fonds de garantie conformément à son objet social. Plusieurs fonds de garantie peuvent lui être confiés avec des critères spécifiques de gestion pour chacun. A ce titre trois fonds de garantie sont actuellement gérés:
  - Fonds dédié à la création et au développement des PME/PMI/TPE au Burkina Faso, doté par l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
  - Fonds PAFASP dédié aux filières agro-sylvo-pastorales (bétail/viande, volaille locale, oignons, mangue fraîche, maïs, niébé, sésame), doté par la Banque Mondiale;
  - Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole (PCESA) dédié à la promotion de cinq filières ( bétail/viande; maïs, niébé; gomme arabique, karité ) ayant un potentiel de croissance dans cinq régions ciblées (région de l'Est, Centre Est, Centre Ouest, Nord, Sahel).

# **Politique générale, objet social, mission et objectifs de la SOFIGIB**

## **➔ Objet social et mission :**

- ❖ L'objet social est d'apporter des garanties pour des crédits à court, moyen et long terme consentis par les établissements de crédit, à des entreprises légalement installées au Burkina Faso;
- ❖ La mission de SOFIGIB est d'aider au développement et à la création d'entreprises pérennes au Burkina Faso en leur facilitant l'accès aux financements.

# Les produits **SOFIGIB**

Les PME font état de besoins de renouvellement ou d'acquisition d'équipements non satisfaits ainsi que de besoins en fonds de roulement.

A cet effet, le dispositif SOFIGIB offre les produits suivants :

- ❖ La garantie des crédits à court, moyen et long terme ;
- ❖ L'étude et le montage des dossiers bancables ;
- ❖ Le suivi investissement – le suivi accompagnement des projets.

La garantie SOFIGIB est un cautionnement simple qui consiste en un partage de risque avec l'établissement prêteur. Il est de **70 %** maximum du montant du crédit.

Les interventions de la SOFIGIB couvrent tous les secteurs d'activités économiques et tout le territoire national :

- ❖ Secteur primaire
- ❖ Secteur secondaire
- ❖ Secteur tertiaire



# Les conditions d'intervention

- ❖ **Montant des crédits éligibles** : Les crédits pouvant bénéficier de la garantie du fonds seront d'un montant minimum de trois millions (3 000 000) francs CFA.
- ❖ **Assiette financière du projet** : L'enveloppe financière globale du projet comprendra en sus des dépenses d'investissement, du fonds de roulement, les frais d'installation, de mise en place et de suivi du risque (frais d'actes de constitution de garanties, d'assurances et des prestations de la SOFIGIB) ;
- ❖ **Quotité d'apport personnel** : Un apport personnel est demandé pour les crédits d'investissement. Il ne pourra en aucun cas être inférieur à **15 %** du coût total du projet, si l'évaluation du risque le permet. Il peut être en nature comme en numéraires;
- ❖ **Autres garanties**: assurance vie, assurance incendie, garantie hypothécaire etc ....



## **Les conditions d'intervention (*suite et fin*)**

### ❖ **Nature des crédits :**

- Investissement : immobilisations incorporelles et corporelles;
- Fonds de roulement: il devrait être déterminé en fonction des besoins de fonctionnement de l'entreprise (stock, clients, fournisseurs, personnel, etc.);
- Trésorerie : besoin ponctuel de trésorerie, crédit de campagne, avance sur marché...
- Restructuration;
- Refinancement des IMF qui permet de toucher d'autres segments de l'économie nationale notamment le secteur agricole, les TPE et les cibles démunies ;
- Durée du crédit: **dix (10) ans** maximum.

### ❖ **Nature de la garantie :** Cautionnement simple.

### ❖ **Quotité de la garantie :** **70 %** maximum du montant de crédit.

## **Avantages des prestations et de la garantie SOFIGIB pour les PME**

- ❖ La reconnaissance de la garantie SOFIGIB par la Commission Bancaire de l'UMOA au même titre qu'une garantie hypothécaire ;
- ❖ La garantie SOFIGIB est liquide contrairement à la garantie hypothécaire ;
- ❖ La garantie SOFIGIB est plus facile à mettre en place contrairement à la garantie hypothécaire qui nécessite une longue procédure ;
- ❖ La garantie SOFIGIB est moins chère qu'une garantie hypothécaire (frais d'expertise immobilière, frais du notaire, frais de publicité foncière, etc.) ;

## **Avantages des prestations et de la garantie SOFIGIB pour les PME (suite)**

- ❖ Les prestations de la SOFIGIB facilitent l'accès au financement des PME ;
- ❖ La fidélisation des clients vis-à-vis de leurs banques grâce à l'intermédiation de la SOFIGIB. En effet, à travers le suivi, nous détectons les difficultés à temps et les solutions sont recherchées à travers une concertation tripartite c'est-à-dire entre la SOFIGIB, la Banque et le Promoteur pour sauver le projet et le crédit ; ce qui contribue à instaurer un climat de confiance entre le client et sa banque ;
- ❖ La SOFIGIB contribue à la pérennisation des projets accompagnés ;
- ❖ La SOFIGIB contribue à la formalisation et à la bancarisation des PME.

# Avantages de la garantie **SOFIGIB** pour les Institutions de crédit

- ❖ La garantie SOFIGIB est facile à mettre en place;
  
- ❖ La reconnaissance de la garantie SOFIGIB par la Commission Bancaire de l'UMOA;
  
- ❖ La partie du crédit garantie par SOFIGIB exonère la banque de toute provision, toute chose qui contribue à :
  - Diminuer les charges d'exploitation
  - Améliorer le résultat d'exploitation
  - Conforter les fonds propres de la banque
  - Améliorer les ratios prudentiels de la banque

## **Avantages de la garantie SOFIGIB pour les Institutions de crédit (suite)**

- ❖ L'assiette du risque comprend le **capital restant + les intérêts normaux échus et impayés**, en cas d'appel de la garantie ;
- ❖ Le déblocage à 100% de la quote-part de SOFIGIB qui sera logée dans les livres de la banque, dans l'attente de la réalisation éventuelle des garanties complémentaires ;
- ❖ La proximité de la SOFIGIB avec toutes les institutions de crédit ;
- ❖ L'amélioration de la trésorerie de l'institution de crédit ;
- ❖ La possibilité offerte à l'institution de crédit de donner de nouveaux crédits ;

## **Avantages de la garantie SOFIGIB pour les Institutions de crédit (suite)**

- ❖ Le bénéfice du Service d'Alerte Précoce (suivi investissement et accompagnement des projets garantis) de la SOFIGIB qui permet de minimiser le risque et pérenniser les projets ;
- ❖ La fidélisation des clients vis-à-vis de leurs banques;
- ❖ Le rôle d'apporteur d'affaires de la SOFIGIB à toutes les institutions de crédit à travers l'étude et le montage des dossiers bancables.

Quelques chiffres clés de l'action de la SOFIGIB en matière de facilitation d'accès au financement des PME/PMI:

Désignation	Statistiques cumulées des dossiers approuvés par la SOFIGIB depuis 2010			Statistiques cumulées des dossiers approuvés par la SOFIGIB et les établissements de crédit depuis 2010		
	Nombre de dossiers	Crédits sollicités en FCFA	Garanties accordées en FCFA	Nombre de dossiers	Crédits octroyés en F CFA	Garanties accordées en FCFA
Au 31/12/2010	75	2 008 454 594	925 711 387	26	743 806 000	335 903 000
Au 31/12/2011	123	3 950 053 949	1 793 511 065	78	3 104 403 751	1 374 201 875
Au 31/12/2012	191	6 611 812 864	3 034 745 522	145	5 699 849 270	2 579 779 635
Au 31/12/2013	249	9 367 029 488	4 366 907 244	207	8 734 469 765	4 053 377 382
Au 31/12/2014	355	13 222 383 428	6 204 427 189	301	12 257 063 705	5 721 017 327
Au 31/12/2015	451	15 769 379 178	7 594 203 921	385	14 380 304 455	6 883 346 559
Au 31/12/2016	565	21 110 083 926	10 557 947 245	485	19 217 759 203	9 565 079 883



## La répartition par secteur d'activité des dossiers approuvés par SOFIGIB depuis 2010 au 31/12/2016:

Secteur d'activité	Nombre de dossiers	Montant du crédit sollicité (FCFA)	Montant de la garantie accordée (FCFA)	Création d'emplois	Consolidation d'emplois	Emplois indirects	% dans le portefeuille
Transport	37	3 293 898 565	1 539 542 257	295	517	205	15%
Autres services	122	3 657 682 098	1 919 307 956	455	1 575	709	18%
Industrie	50	3 097 589 923	1 366 149 962	583	726	4 265	13%
Services financiers	29	2 710 000 000	1 358 600 000	127	1 261	269 180	13%
Agriculture et élevage	122	1 889 129 650	1 010 499 825	266	1 403	64 142	10%
BTP	106	2 665 613 190	1 434 058 495	1 075	1 192	70	14%
Enseignement	29	914 927 000	457 463 500	221	1 012	222	4%
Commerce	32	1 542 402 500	761 284 750	32	287	30	7%
Informatique et télécom.	24	856 954 500	487 347 250	37	151	126	5%
Services sanitaires	14	481 886 500	223 693 250	58	150	170	2%
<b>Total général</b>	<b>565</b>	<b>21 110 083 926</b>	<b>10 557 947 245</b>	<b>3 149</b>	<b>8 274</b>	<b>339 119</b>	<b>100%</b>

- ❖ La mise en place au sein de la SOFIGIB par le Gouvernement burkinabè, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures sociales d'un fonds de garantie de 500 000 000 FCFA, dédié à l'entrepreneuriat féminin;
- ❖ La pérennisation du fonds de garantie PASFAP (Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales);
- ❖ L'ouverture du fonds de garantie PCESA à toutes les banques
- ❖ L'ouverture de l'agence SOFIGIB à Bobo Dioulasso.
- ❖ Signature de nouveaux partenariats

Les demandes de garantie sont à adresser à la SOFIGIB par les établissements de crédit ou par les promoteurs à l'adresse suivante :

## **SOFIGIB**

981 Avenue Kwamé N'Krumah

11 BP 1345 CMS Ouagadougou 11

Tél. : (+226) 25 30 03 32/ 25 30 03 33

Fax : (+226) 25 30 03 35

Email : [sofigib@fasonet.bf](mailto:sofigib@fasonet.bf)

Site Web: [www.sofigib.bf](http://www.sofigib.bf)

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**